GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 juin 2025 à 18h00

Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

1	AIX-LES-BAINS	T	BERETTI Renaud	
2	AIX-LES-BAINS	T	BRAUER Michelle	Pouvoir de Christophe MOIROUD
3	AIX-LES-BAINS	T	CARDE Daniel	
4	AIX-LES-BAINS	T	FRUGIER Michel	
5	AIX-LES-BAINS	T	GIMENEZ André	
6	AIX-LES-BAINS	T	MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	Pouvoir de Lucie DAL PALU
7	AIX-LES-BAINS	T	MOUGNIOTTE Alain	Pouvoir de Christèle ANCIAUX
8	AIX-LES-BAINS	T	OBISSIER Philippe	
9	AIX-LES-BAINS	T	PETIT GUILLAUME Sophie	
10	AIX-LES-BAINS	T	VAIRYO Nicolas	Pouvoir de Isabelle MOREAUX-JOUANNET
11	AIX-LES-BAINS	T	VIAL Jean-Marc	
12	BOURDEAU	T	DRIVET Jean-Marc	
13	BRISON SAINT INNOCENT	T	MASSONNAT Marthe	Pouvoir de Jean-Claude CROZE
14	CHANAZ	T	HUSSON Yves	
15	CHINDRIEUX	T	BARBIER Marie-Claire	Pouvoir de Armelle PERSON
16	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	BEAUX-SPEYSER Danièle	
17	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	JACQUIER Nicolas	
18	ENTRELACS	T	BRAISSAND Jean-François	Pouvoir de Gaelle GERBELOT
19	ENTRELACS	T	COCHET Claire	Pouvoir de Yves GRANGE
20	GRESY-SUR-AIX	T	MAITRE Florian	Pouvoir de Julie NOVELLI
21	GRESY-SUR-AIX	T	PIGNIER Colette	
22	GRESY-SUR-AIX	T	POURCHASSE Patrick	
23	GRESY-SUR-AIX	T	TROQUIER Chrystel	
24	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	MORIN Bruno	
25	LE BOURGET DU LAC	T	MERCAT Nicolas	Pouvoir de Gwénaëlle LE GUELLEC
26	LE BOURGET DU LAC	T	SIMONIAN Edouard	
27	LE MONTCEL	T	HUYNH Antoine	
28	MERY	T	FONTAINE Nathalie	
29	MERY	T	ROULET Stéphane	
30	MOTZ	T	CLERC Daniel	
31	MOUXY	T	CARRIER Christiane	
32	PUGNY CHATENOD	T	CROUZEVIALLE Bruno	
33	RUFFIEUX	T	ROGNARD Olivier	Pouvoir de Brigitte TOUGNE-PICAZZO
34	SAINT OFFENGE	T	GELLOZ Bernard	
35	SAINT OURS	T	ALLARD Louis	
36	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	DILLENSCHNEIDER Gérard	
37	TRESSERVE	T	LOISEAU Jean-Claude	Pouvoir de José BONICI

38	TREVIGNIN	T	CHAPUIS Nicolas
39	VIONS	T	ARRAGAIN Manuel
40	VIVIERS-DU-LAC	T	AGUETTAZ Robert
41	VIVIERS-DU-LAC	T	SCAPOLAN Martine
42	VOGLANS	T	BERNON Martine
43	VOGLANS	T	MERCIER Yves

24 communes présentes

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 10 juin 2025, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 20 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 43 présents et 12 procurations

Florian MAITRE est désigné secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte règlementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DÉLIBÉRATION

N° : 15 Année : 2025
Exécutoire le : 27 JUIN 2025
Publiée / Notifiée le : 27 JUIN 2025
Visée le : 26 JUIN 2025

MOBILITES

Tarifs du réseau de transports urbains Ondéa à compter du 1er juillet 2025

Monsieur le Président rappelle que depuis le 1er janvier 2022, le contrat de délégation de service public du réseau de transport urbain Ondéa est confié au groupe RATP Dev, et à son émanation locale, la CTLB (Compagnie de Transport du Lac du Bourget), conformément à la délibération du Conseil communautaire du 12 juillet 2021.

Monsieur le Président rappelle que la convention de délégation de service public liant Grand Lac à l'exploitant du réseau de transports urbains prévoit la révision annuelle des tarifs au 1er juillet, sur proposition du délégataire et après homologation par la collectivité.

Les modalités d'évolution des tarifs prévues sont directement liées à l'évolution des indices des prix de l'année. Le coefficient d'indexation en 2024 s'est élevé à 8.59 %.

CTLB sollicite une évolution des tarifs d'environ 3.68% (applicable au 1er juillet 2025) complétée par une série de nouvelles actions commerciales visant à développer les ventes de titres et ainsi augmenter les recettes en volume.

Monsieur le Président rappelle que le conseil communautaire du 20 mai 2025 a délibéré les tarifs applicables à compter du 1er juillet 2025, mais que l'un d'eux a été omis. Il est donc proposé de voter à nouveau l'intégralité des tarifs, pour une application à compter du 1er juillet 2025.

Les tarifs proposés sont annexés à la délibération.

Afin d'optimiser la gestion de la rentrée tant en termes de volume d'abonnements que d'anticipation des capacités de véhicules nécessaires à la bonne exécution des services scolaires dès la rentrée, il a été créé en 2024 de frais de pénalité d'un montant de 8 € à partir du 19 août 2024. Il est proposé de les monter à 10 €.

Pour rappel, ces frais de pénalité de retard sont appliqués uniquement dans les conditions suivantes :

- Pour les abonnements scolaires,
- Pour les retardataires qui entameraient leurs démarches d'abonnement ou de réabonnement 15 jours avant la rentrée scolaire.

Il est proposé au Conseil d'approuver cette nouvelle grille tarifaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la nouvelle grille tarifaire proposée, pour une mise en application à compter du 1er juillet 2024.

Aix-les-Bains, le 17 juin 2025

Le Président,
Renaud BERETTI

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le secrétaire de séance,
Florian MAITRE

- Délégués en exercice : 68
- Présents : 43
- Présents et représentés : 55
- Votants : 54
- Pour : 54
- Contre : 0
- Abstentions : 1
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 15 : Tarifs du réseau de transports urbains Ondéa à compter du 1er juillet 2025

Date de transmission de l'acte :	26/06/2025
Date de réception de l'accusé de réception :	26/06/2025
Numéro de l'acte :	d5521 (voir l'acte associé)
Identifiant unique de l'acte :	073-200068674-20250617-d5521-DE
Date de décision :	17/06/2025
Acte transmis par :	ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID
Nature de l'acte :	Délibération
Matière de l'acte :	7. Finances locales 7.10. Divers 7.10.2. Tarifs des services publics

	Prix actuel	Nv Prix	Augmentation moyenne pondéré prix	Nouvelle Recettes théoriques ht (hors élasticité)	Prévisions recettes ht avec nouvelles qtés
Ecarts		% total	3,67%		2,20%
		% hors scolaires	3,42%		
		Progression des recettes :			31 251 €
1 voyage	1,60 €	1,60 €	0,0%	183 169 €	183 169 €
M-tickets + open paiement	1,50 €	1,60 €	6,7%	171 583 €	165 863 €
Ondé 7	13,00 €	13,90 €	6,9%	21 810 €	21 433 €
Ondé 21	28,00 €	29,00 €	3,6%	113 838 €	112 822 €
Ondé 10 (10V)	13,00 €	13,90 €	6,9%	152 281 €	148 380 €
Ondé jour	3,90 €	4,50 €	15,4%	29 770 €	28 075 €
Ondémois Jeune	25,00 €	25,00 €	0,0%	19 500 €	19 500 €
Moins de 26 ans 1 an / QF 0 - 350	37,00 €	39,00 €	5,4%	4 290 €	4 267 €
Moins de 26 ans 1 an / QF 351 - 650	74,00 €	77,00 €	4,1%	26 250 €	26 144 €
Moins de 26 ans 1 an / QF 651 - 950	93,00 €	98,00 €	5,4%	41 873 €	41 040 €
Moins de 26 ans 1 an / QF > 950	189,00 €	196,00 €	3,7%	307 364 €	303 152 €
Scolaire 1 an / QF 0 - 350	31,00 €	32,00 €	3,2%	495 €	493 €
Scolaire 1 an / QF 351 - 650	62,00 €	67,00 €	8,1%	4 264 €	4 229 €
Scolaire 1 an / QF 651 - 950	78,00 €	83,00 €	6,4%	9 658 €	9 429 €
Scolaire 1 an / QF > 950	155,00 €	165,00 €	6,5%	107 550 €	104 983 €
1 an étudiant	93,00 €	95,00 €	2,2%	21 850 €	21 676 €
Ondémois +25ans	39,00 €	39,00 €	0,0%	49 707 €	49 707 €
1 an +26ans	310,00 €	310,00 €	0,0%	31 000 €	31 000 €
Mois solidaire	19,00 €	19,00 €	0,0%	11 124 €	11 124 €
Pass Mobilité	225,00 €	225,00 €	0,0%	32 318 €	32 318 €
Pass sénior	95,00 €	95,00 €	0,0%	34 200 €	34 200 €
1 voyage OndéSynchro	1,80 €	1,80 €	0,0%		
1 an -26 ans - 1er enf. OndéSynchro	212,00 €	212,00 €	0,0%		
1 mois - de 26 ans OndéSynchro	30,00 €	30,00 €	0,0%		
1 mois + 26 ans OndéSynchro	40,00 €	40,00 €	0,0%		
1 an + 60 ans OndéSynchro	212,00 €	212,00 €	0,0%		
1 an + 26 ans OndéSynchro	372,00 €	372,00 €	0,0%	34 200 €	34 200 €
Total tous titres				**1 473 725 €**	**1 452 836 €**

LIMITED SHARING